

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de la convocation :**

05 avril 2024

Conseillers en exercice :

13

Présents : 9**Votants :** 11**Pour :** 10**Contre :** 1 (A. SINGLANDE)**Abstention :** 0

L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

Absent : Benoit CONTE

Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

Objet : Taux et produits des impositions directes locales

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° S4/1 du 13 avril 2023, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43.59 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 146.42 %
- Taxe d'Habitation : 14.65 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 27.14 %

Ces taux sont inchangés depuis 2022, suite à l'augmentation des charges et compte tenu de la baisse des dotations et des produits de gestion courante, il est proposé de modifier les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, dans le respect des règles de liens entre les taux en vigueur, et de les porter à :

- Taxe Foncière Bâtie : 44.03 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 147.88 %
- Taxe d'Habitation : 14.80 %
- CFE : 27,41 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité (1 contre) :

- Décide d'augmenter les taux d'imposition d'1 % en 2024
- Accepte l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 suivant :
 - Taxe Foncière Bâtie : 44.03 %
 - Taxe Foncière Non Bâtie : 147.88 %
 - Taxe d'Habitation : 14.80 %
 - CFE : 27,41 %
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 15 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

AR Prefecture

046-214601734-20240411-2024_S4_2-DE
Reçu le 29/04/2024
Publié le 29/04/2024

2024/36

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
05 avril 2024

Conseillers en exercice :
13

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, ~~BACH Yves~~, CAMBOU Michel, ~~CONTE Benoît~~, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

Absent : Benoit CONTE

Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur Le Maire présente le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- 1) Pour la section de fonctionnement à 1 599 164.00 €
- 2) Pour la section d'investissement à 472 382.85 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Budget Primitif 2024 tel que présenté ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 14 avril 2024

Le Maire,


Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

AR Prefecture

046-214601734-20240411-2024_S4_3-DE
Reçu le 29/04/2024
Publié le 29/04/2024

2024/37

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 05 avril 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire. Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud , ANDRIEU Francis, BACH Yves , CAMBOU Michel, CONTE Benoît , GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe . Absent : Benoit CONTE Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU). Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE
Conseillers en exercice : 13	
Présents : 9	
Votants : 11	
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Objet : Vote du Budget Annexe – Pôle de santé 2024

Monsieur Le Maire présente le Budget Annexe – Pôle de santé 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- 1) Pour la section de fonctionnement à 424 166.21 €
- 2) Pour la section d'investissement à 398 332.42 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Budget Annexe – Pôle de santé 2024 tel que présenté ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 14 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

AR Prefecture

046-214601734-20240412-2024_S4_4-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

2024/38

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 05 avril 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.
Conseillers en exercice : 13	Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.
Présents : 9	Absent : Benoit CONTE
Votants : 11	Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).
Pour : 11	Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE
Contre : 0	
Abstention : 0	

Objet : Avenants à la convention de mise à disposition de personnels avec la Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne.

Vu les délibérations du conseil municipal des 08 juillet 2021 et S8/3 du 4 juillet 2023,
Vu la délibération du conseil communautaire du 25 mars 2024,

M. le maire rappelle à l'assemblée la mise en place de conventions de mise à disposition de personnel avec la communauté de communes du Pays Lalbenque-Limogne (par délibération du 08 juillet 2021) afin d'assurer l'entretien des locaux et la gestion de la restauration de l'ALSH Extrascolaire.

Au vu des effectifs et de la capacité d'accueil de la structure, le besoin évolue. Par délibération n° S8/3 du 4 juillet 2023 les agents mis à disposition ont été autorisés à effectuer des heures complémentaires à la demande de la CCPLL. Après avoir affiné le besoin de temps de travail complémentaire ainsi que la capacité de travail des agents concernés, il convient de modifier les conventions de mises à disposition de personnels par avenants afin de réévaluer le volume horaire de travail des agents à compter du 1^{er} avril 2024.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver les modifications des conventions de mise à disposition de personnel pour un total de 420 heures par an contre 303h en 2021.
- D'autoriser M. le Maire à signer les avenants des conventions de mise à disposition de personnel avec la CCPLL qui prendront effet à compter du 1^{er} avril 2024.
- De conférer à Monsieur le Maire les pouvoirs nécessaires pour en suivre l'exécution.

Monsieur le maire précise que les autres dispositions des conventions initiales restent inchangées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications des conventions de mise à disposition de personnel pour un total de 420 heures par an.
- Autorise M. le Maire à signer les avenants des conventions de mise à disposition de personnel avec la CCPLL qui prendront effet à compter du 1^{er} avril 2024.
- Confère à Monsieur le Maire les pouvoirs nécessaires pour en suivre l'exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 12 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
05 avril 2024Conseillers en exercice :
13

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, ~~BACH Yves~~, CAMBOU Michel, ~~CONTE Benoît~~, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, ~~WARGNY Christophe~~.

Absent : Benoit CONTE

Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet (inférieur ou égale à 10 %) – Poste n° 43

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu la délibération en date du 28 juillet 2022 créant l'emploi d'agent technique à raison de 33 h 39/semaine.

Vu le tableau des emplois,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal, de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu que cet agent est mis à disposition auprès de la Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne pour l'entretien des locaux.

Considérant qu'au vu de l'augmentation des effectifs les besoins évoluent.

Le Maire propose à l'assemblée :

suite aux raisons évoquées ci-dessus, de porter la durée hebdomadaire de travail du poste d'agent technique de 33h39 soit 33,65 heures à 34 heures à compter du 1^{er} mai 2024.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 15 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY**S 4 / 6****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Date de la convocation :**
05 avril 2024**Conseillers en exercice :**
13**Présents :** 9**Votants :** 11**Pour :** 11**Contre :** 0**Abstention :** 0

L'an deux mille vingt-quatre, le **ONZE AVRIL** le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, ~~BACH Yves~~, CAMBOU Michel, ~~CONTE Benoît~~, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, ~~WARGNY Christophe~~.

Absent : Benoit CONTE

Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet (inférieur ou égale à 10 %) – Poste n° 3

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu la délibération en date du 22 septembre 2022 créant l'emploi d'agent technique à raison de 33 h 44/semaine.

Vu le tableau des emplois,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal, de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu que cet agent est mis à disposition auprès de la Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne pour l'entretien des locaux.

Considérant qu'au vu de l'augmentation des effectifs les besoins évoluent.

Le Maire propose à l'assemblée :

suite aux raisons évoquées ci-dessus, de porter la durée hebdomadaire de travail du poste d'agent technique de 33 h 44 soit 33,73 heures à 34,42 heures à compter du 1^{er} mai 2024.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 15 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

AR Prefecture

046-214601734-20240411-2024_S4_7-DE
 Reçu le 29/04/2024
 Publié le 29/04/2024

2024/41

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 4 / 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
05 avril 2024

Conseillers en exercice :
13

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le ONZE AVRIL le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

Absent : Benoit CONTE

Absents excusés / représentés : NOUVIALE Arnaud, Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD), BACH Yves (représenté par Michel CAMBOU).

Secrétaire de séance : Anthony SINGLANDE

Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel permanent

Vu le tableau des effectifs délibération S2/3 du 22 février 2024,

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal les décisions intervenues concernant des créations et/ou suppressions et/ou modifications de temps de travail de certains postes dans la collectivité. Il y a par conséquent lieu d'apporter ces modifications au tableau des effectifs du personnel permanent.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Accepte** d'apporter au tableau des effectifs de la collectivité les modifications intervenues et l'établit comme suit :

Filière administrative

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
1	Secrétaire Mairie	05/12/1979	01/08/1995	35h	Non pourvu
7	Adjoint Administratif 1° classe	26/07/2010	17/09/2010	17h30	Non pourvu
9	Rédacteur	27/07/1993	28/07/1993	35h	Non pourvu
18	Adjoint Administratif	09/10/2018	01/07/2019	12h	Non pourvu
24	Attaché	03/01/2012	01/02/2012	35h	Non pourvu
29	Adjoint Administratif Principal 2° classe	03/12/2015	17/09/2016	17h30	Non pourvu
31	Attaché Principal	03/12/2015	01/01/2016	35h	Non pourvu
37	Adjoint Administratif Principal 1° classe	22/09/2022	01/10/2022	20h	COURNEDE
45	Adjoint Administratif Principal 2° classe	01/10/2020	01/10/2020	16h	Non pourvu
52	Rédacteur	29/07/2021	01/11/2021	35h	Non pourvu
53	Adjoint Administratif Principal 1° classe	02/12/2021	01/01/2022	35h	DEVIMES
58	Adjoint Administratif	28/07/2022	08/08/2022	20h	LABARRIERE
62	Adjoint Administratif	25/05/2023	19/06/2023	20h	FORESTIE Sarah
63	Adjoint Administratif Principal 2° classe	25/05/2023	19/06/2023	20h	Non pourvu
64	Adjoint Administratif Principal 1ère° classe	25/05/2023	19/06/2023	20h	Non pourvu

Filière culturelle

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
16	Adjoint du Patrimoine 2° classe bibliothèque	02/10/2008	01/11/2008	26h30	Non pourvu
20	Adjoint du Patrimoine 1° classe bibliothèque	11/07/2012	01/09/2012	28h	Non pourvu
39	Adjoint du Patrimoine Principal 1° classe bibliothèque	13/11/2018	01/10/2020	29h30	Non pourvu

Filière sociale

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
14	ATSEM Principal 2° classe	16/12/2014	01/01/2015	30h45	Non pourvu
36	ATSEM Principal 1° classe	01/06/2017	31/08/2020	31h30	Non pourvu
47	ATSEM Principal 2° classe	18/02/2020	01/09/2020	28h36	Non pourvu

.../...

AR Prefecture

046-214601734-20240411-2024_S4_7-DE
Reçu le 29/04/2024
Publié le 29/04/2024

2024/42
S 4 / 7

Filière animation

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
26	Adjoint d'Animation périscolaire	11/12/2018	01/09/2019	4h30	Non pourvu
28	Adjoint d'Animation périscolaire	24/06/2021	01/09/2021	10h05	Non pourvu
41	Adjoint d'Animation périscolaire	15/10/2019	01/09/2020	2h10	Non pourvu
44	Adjoint d'Animation périscolaire	11/04/2019	01/07/2020	14h55	Non pourvu
50	Adjoint d'Animation périscolaire	20/10/2020	01/12/2020	6h16	Non pourvu
51	Adjoint d'Animation périscolaire	24/06/2021	01/09/2021	28h56	DAGORNE
56	Adjoint d'Animation périscolaire	07/07/2022	01/09/2022	28h46	TAHON Fanny
65	Adjoint d'Animation périscolaire Bibliothèque	23/11/2023	01/01/2024	15 h	Magali JEAN
66	Adjoint d'Animation principal 2 ^{ème} classe périscolaire	25/01/2024	01/02/2024	16,03 h annualisées	Magali JEAN
67	Adjoint d'Animation périscolaire	23/11/2023	08/01/2024	7 h	Viviane LARDY
68	Adjoint d'Animation périscolaire	22/02/2023	26/02/2024	7 h	

Filière technique

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
2	Adjoint Technique piscine	12/07/2011	31/08/2020	2h30	Non pourvu
3	Adjoint Technique cantine	22/09/2022 11/04/2024	04/10/2022 01/05/2024	33h44 34h25	Corella MERCADIER
4	Adjoint Technique polyvalent	16/10/2012	01/01/2013	35h	Non pourvu
5	Adjoint Technique polyvalent	01/09/1979	01/01/2008	28h	Non pourvu
6	Adjoint Technique Polyvalent Entretien locaux-Gîtes-cantine-ALSH	27/01/2022	01/02/2022	30h02	Non pourvu
10	Adjoint Technique polyvalent	21/10/1999	01/04/2019	35h	Non pourvu
11	Adjoint Technique 1 ^o classe	22/06/2006	01/07/2006	35h	Non pourvu
12	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe cantine	12/07/2011	01/09/2011	17h30	Non pourvu
13	Adjoint Technique Principal 1 ^o classe	01/01/2007	01/01/2007	31h30	Non pourvu
15	Adjoint Technique	06/07/2000	01/02/2022	35h	Nicolas GAY
17	Adjoint Technique polyvalent	02/10/2018	01/11/2008	30h15	Non pourvu
19	Adjoint Technique maternelle/gîtes	13/12/2016	01/01/2017	33h35	Non pourvu
21	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe placier	18/07/2017	17/09/2018	1h41	Non pourvu
22	Adjoint Technique Principal 2 ^o CI polyvalent	01/01/2011	01/01/2011	35h	Non pourvu
23	Adjoint Technique 1 ^o classe accueil-inform-ACMO	08/10/2013	01/11/2013	32h15	Non pourvu
25	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe placier	30/07/2018	01/09/2018	3h05	DVE Non pourvu
27	Technicien Territorial	01/11/2013	Sans objet	35h	Non pourvu
30	Adjoint Technique Ppl 2 ^o CI accueil-inf-ACMO	28/03/2019	01/04/2019	32h30	Non pourvu
32	Adjoint Technique Principal 2 ^o Classe polyvalent	13/12/2016	01/01/2017	14h	Non pourvu
33	Adjoint Technique Principal 2 ^o Classe polyvalent	13/12/2016	01/01/2017	14h	Non pourvu
34	Adjoint Technique Territorial Gîtes	11/04/2019	01/07/2019	7h15	Supprimé
35	Adjoint Technique Principal 1 ^o Classe polyvalent	01/07/2017	01/10/2017	14h	BACH Patrick
38	Adjoint Technique Ppl 2 ^o Classe écoles bibliothèque	01/06/2017	01/06/2017	30h15	Non pourvu
40	Adjoint Technique Principal 2 ^o Classe école	11/04/2019	01/07/2019	28h15	Non pourvu
42	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe placier	24/07/2020	01/08/2020	4h11mn	Ana Rabaneda Sanchez
43	Adjoint Technique Polyvalent Entretien locaux-Gîtes-cantine-ALSH Cnal	28/07/2022 11/04/2024	04/09/2022 01/05/2024	33h39 34 h	NIGITA Audrey
49	Agent de Maîtrise	24/08/2020	01/11/2020	35h	Non pourvu
54	Adjoint Technique Principal 1 ^o classe	14/04/2022	01/05/2022	32h30	Supprimé le 23/02/23
55	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe	19/05/2022	01/06/2022	35 h	D. CASTAN
57	Adjoint Technique Principal 2 ^o classe	28/07/2022	01/09/2022	20h08	G DEPIRE
60	Adjoint Technique Principal 1 ^o classe	23/02/2023	01/03/2023	20 h	F. BOULPICANTE
61	Adjoint Technique	23/03/2023	02/05/2023	4h11	Ana RABANEDA SANCHEZ

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
A Limogne, le 29 avril 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Anthony SINGLANDE

feuille
de
Clove
